

Règlement du challenge cyclo-cross 40 et 64 Saison 2025/2026

Art 1 : le but de ce challenge est de promouvoir le cyclo-cross et de fidéliser les participants sur les organisations des comités 40 et 64.

Art 2 : pour fidéliser les participants, des points seront attribués lors de leur participation à chaque organisation.

Art 4 : chaque coureur recevra 6 pts lors de l'inscription. **Tout coureur ne finissant pas la course sur chute où problème mécanique marquera 5pts.**

Art 5 : des points seront aussi attribués suivant les résultats de chaque participant.

Art 6: les points attribués se feront de la façon suivante : **voir tableau en fin de règlement**

Art 6 : une chasuble ou un dossard de couleur différente permettra de reconnaître le leader du challenge dans la catégorie concernée.

Art 7 : les couleurs de chaque leader seront les suivantes : 1ère rouge, 2ème verte, 3ème bleu, 4ème violet, féminine rose, 15/16 ans jaune, 13/14 ans noir, 11/12 ans marron

Art 8 : lors de la remise des prix de chaque organisation, s'effectuera le changement de leader par catégorie si besoin.

Art 9 : le challenge est ouvert aux concurrents ufolep du 64 et 40.

Art 10 : les coureurs changeant de catégorie garderont la moitié des points obtenus dans la catégorie inférieure.

Art 11 : si un cas d'égalité se présente à la fin du challenge, la régularité prévaudra sur les résultats.

Art 12: en fin de saison, une remise des prix spécifique par catégorie couronnera la fin du challenge. **Si des coureurs ne sont pas présents lors de la remise, leur prix sera donné au coureur suivant et ainsi de suite.**

Art 13 : les remises du challenge s'effectueront lors du dernier cyclo-cross.

categorie 1er 2ème 3ème 4ème 5ème participation Cx pas fini

1ère	50	40	30	20	10	6	5
2ème	35	30	25	15	10	6	5
3ème	30	25	15	10	5	6	5
4ème	25	20	15	10	5	6	5
féminine	5	4	3	2	1	6	5
11/12 ans	5	4	3	2	1	6	5
13/14 ans	5	4	3	2	1	6	5
15/16 ans	5	4	3	2	1	6	5